

A renvoyer à Ariane RAVIER
59, rue Caulaincourt – 75018 Paris

Prénom :
Nom d'artiste :

Les membres 'personne morale' rempliront 1 fiche par mandataire

Date et lieu de naissance : _____ Nationalité : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
Téléphone : _____ Fax : _____ Portable : _____
E-mail : _____

Je souhaite adhérer en tant que membre (*préciser la catégorie*) : _____
Lieu(x) d'enseignement ou profession : _____
Je soussigné(e) _____ reconnais avoir pris connaissance du Code d'Ethique de l'AFPC et m'engager à le respecter.

Je n'autorise pas l'AFPC à publier sur son site mon nom, prénom, adresse courriel, lieu d'enseignement et esthétique enseignée

Comment nous avez vous connus ? _____

Fait à _____ le _____ Signature : _____

-----✂-----

CONDITIONS D'ADHÉSION

● Membre adhérent (60 €)

- être professeur de chant
- être âgé d'au moins 25 ans
- justifier d'une pratique de l'enseignement de la technique vocale de plus de deux ans
- souscrire au Code d'éthique de l'Association

● Membre associé (60 €)

- exercer une activité reliée à l'enseignement du chant : phoniatre, orthophoniste, acousticien, linguiste, pianiste accompagnateur, professeur de formation musicale ou d'une technique intervenant dans la préparation du chanteur
- souscrire au Code d'éthique de l'Association

● Membre stagiaire (60 €)

Adhésion ouverte à tout professeur de chant ne remplissant pas toutes les conditions d'adhésion à l'Association

● Membre " personne morale " (120 €)

Adhésion ouverte à tout organisme s'intéressant aux buts et aux activités de l'association, représenté par 1 ou 2 personnes.

● Membre sympathisant (25 €)

Adhésion ouverte à tout étudiant jusqu'à 30 ans et à toute autre personne exerçant un métier qui n'est pas en relation avec l'enseignement du chant ou la pratique vocale professionnelle. Ils n'ont pas le droit de vote. Ces membres sont informés des activités de l'AFPC et sont admis à toutes ses manifestations.

A.F.P.C. c/o Ariane RAVIER – 59, rue Caulaincourt – 75018 Paris

Tél : +33 (0) 6 87 77 70 77 e-mail: pim2@noos.fr – Site internet: <http://www.afpc-evta-france.com>

FONCTIONNEMENT

L'Assemblée générale élit pour trois ans un **Conseil d'administration** de huit membres représentant les différentes catégories d'adhérents à l'AFPC :

- 1 professeur de chant ayant fait une carrière internationale
- 2 professeurs de chant classique
- 2 professeurs de chant non classiques
- 1 membre d'honneur ou fondateur
- 1 membre associé ou représentant de membre 'personne morale'
- 1 personnalité du monde musical, médical ou universitaire concernée par le chant

➢ Des membres acceptant de se consacrer à une tâche ponctuelle ou spécialisée peuvent être nommés **chargés de mission**

➢ Des **délégués régionaux** initient et coordonnent les activités de l'association dans leur région..

CODE D'ETHIQUE

Tout adhérent de l'AFPC :

- participe à cette association dans le but premier d'approfondir ses connaissances et d'améliorer son enseignement
- accepte l'idée d'être en formation continue, car aucun parcours personnel (diplômes, carrière, etc...) n'est l'expression d'un aboutissement des connaissances dans l'exercice d'un métier comme le nôtre
- ayant comme but principal celui de l'enseignement du chant, aura le souci de la bonne santé de l'appareil vocal, et travaillera au mieux des aspirations culturelles et esthétiques de l'étudiant
- n'est qu'un guide dans l'apprentissage du chant. Il s'engage à ne pas faire de son enseignement une quelconque forme de "pression" (affective, financière, promesse de carrière...) et à ne pas rendre l'élève dépendant de son enseignement en prétendant posséder la vérité en la matière
- s'engage à laisser à l'étudiant tout espace de liberté lorsque, par exemple, celui-ci décide de changer de professeur
- s'engage à ne pas se prévaloir des résultats d'un professeur précédent
- s'engage à ne pas émettre de jugement concernant un autre professeur de chant
- s'interdit de faire de fausses déclarations en ce qui le concerne et en ce qui concerne ses élèves
- s'interdit tout faire valoir ou toute mise en valeur personnelle au nom de l'Association
- s'engage à participer à l'Association en adhérant à ce Code d'éthique et en connaissance des buts énoncés par ses Statuts

Pièces à nous retourner pour adhérer

- la **demande d'adhésion** au verso, dûment complétée et signée
- **2 photos** d'identité
- votre **cotisation** par chèque ou mandat à l'ordre de l'AFPC
- votre **CV détaillé** comportant les renseignements suivants : études générales, études vocales ou spécialisées, pratique de l'enseignement, éléments de carrière, ... (*sauf pour les membres 'personne morale' et les membres sympathisants*)
- **1 lettre de motivation** expliquant pourquoi vous désirez nous rejoindre (*sauf pour les membres 'personne morale' et les membres sympathisants*)

2015 à 2017

François Le Roux - stages et Académie Francis Poulenc à Tours

Anne Constantin - professeur au CRD du Mans et Cons. IXème arr. de Paris, **Présidente**

Régine Orlik de Romemont - professeur de chant **Trésorière**

Emmanuelle Trinquesse - professeur

Stéphane Grosclaude - administrateur du Plateforme Interrégionale

Jean-Charles Ramelli - professeur de chant

Gérard le Chevallier - ORL, phoniatre

● Responsable des publications : **Paolo Zedda**

● Chargée de mission aux relations internationales : **Emmanuelle Trinquesse**

Depuis 2012 l'association est présidée par **Anne Constantin**

Les précédents présidents ont été Régine Crespin (1987 à 1990), Gabriel Bacquier (1990 à 1993) , Président d'Honneur depuis 1994 - Paolo Zedda (1993 à 2000) - Armande Olivier (2000 à 2005) - Paolo Zedda (2006 à 2007) - Claudia Phillips (2006 à 2011)

ACTIVITES REGULIERES

- Une réunion par an : conférences, master classes, ateliers, tables rondes et groupes de travail sont au programme
- Des stages ponctuels

RÉALISATIONS

En faveur de la pédagogie du chant l'Association a réalisé de nombreuses manifestations dont :

- Des réunions pédagogiques sur : les techniques corporelles, l'enseignement aux élèves débutants, le chant et le psychisme, etc...
- Quatre éditions des « Semaines de Musique Française » (1997 1999, 2001,2003)
- Des partenariats avec l'ARIAM île de France, le Studio de Variétés, l'association Toulouse Mélodie Française, La plateforme interrégionale, etc...
- Un Colloque sur la mélodie française, en collaboration avec le CNSMD de Paris (mai 1995)
- Le Congrès européen EUROVOX/EVTA, en collaboration avec le CNSMD et l'Opéra de Lyon (avril/mai 2000)
- Le Congrès mondial ICVT7 aux Folies Bergères de Paris (juillet 2009)

PUBLICATIONS

L'Association publie des brochures sur des sujets de pédagogie et de culture vocale, ainsi que des périodiques

(Liste et bon de commande sont disponibles sur le site Internet de l'AFPC <http://www.afpc-evta-france.com> ou par courrier)

COTISATIONS POUR L'ANNÉE 2015 (JANVIER À DÉCEMBRE)

Membre " personne morale " : 120 euros

Membre sympathisant : 25 euros

(Pour cette catégorie d'adhésion lire attentivement la notice)

Autres membres : 60 euros

En cas de renouvellement, la cotisation est majorée de 5€ après le 31 mars de l'année.